

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du	<b>20 mars 2026</b>	à	<b>19H00</b>
-----------	---------------------	---	--------------

<i>N° délibération</i> <b>D2026-03-10</b>	<i>Date de convocation</i> <b>16 mars 2026</b>	<i>Date d'affichage</i> <b>16 mars 2026</b>
--	---	--

<i>Nombre de conseillers</i>				
<i>En exercice</i>	<i>Présents</i>	<i>Absent exc.</i>	<i>Absents</i>	<i>Votants</i>
<b>15</b>	<b>15</b>			<b>15</b>

<i>Etaient présents</i>		
M. WOLLJUNG Serge	Mme GARBE Audrey	Mme PECYNA Carole
Mme MARTIGNON Sonia	Mme PINTO Nathalie	M. EHL Nicolas
M. POINSIGNON Gilles	Mme CHATON Bénédicte	Mme PIERSON Anne-Sophie
Mme LUBNAU Dominique	M. FAURE Julien	M. ARCHEN Alan
M. BOULANGE Philippe	M. TOUSSAINT Grégory	M. MULLER Lucas

<i>Était absent excusé</i>
----------------------------

Objet :	<b>Commission d'appel d'offres (CAO)</b>
---------	--

**VU** les articles L 1414-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) qui dispose que la commission d'appel d'offres est composée conformément aux dispositions de l'article L.1411-5 du même code ;

**VU** les dispositions de l'article L. 1411-5 du code général des collectivités territoriales, prévoyant que la commission d'appel d'offres d'une commune de moins de 3500 habitants doit comporter, en plus du Maire, président, trois membres titulaires et trois membres suppléants élus au sein du Conseil Municipal, à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

**CONSIDERANT** qu'il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires ;

**CONSIDERANT** qu'il convient de désigner les membres titulaires de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) et ce pour la durée du mandat ;

**CONSIDERANT** la volonté de l'ensemble du Conseil municipal de ne pas procéder au vote à bulletin secret ;

Sont candidats au poste de titulaires : Gilles POINSIGNON, Julien FAURE, Nicolas EHL

Sont candidats au poste de suppléants : Audrey GARBE, Alan ARCHEN, Lucas MULLER

**Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :**

- **DECIDE** de ne pas procéder au scrutin secret.
- **DECIDE** d'élire les membres de la Commission d'Appel d'Offres comme suit :

Membres titulaires : Gilles POINSIGNON, Julien FAURE, Nicolas EHL

Membres suppléants : Audrey GARBE, Alan ARCHEN, Lucas MULLER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Fait à Silly-sur-Nied, le 20 mars 2026  
Serge WOLLJUNG, Maire de Silly sur Nied

